

du comté de Stanstead, province de Québec, par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la Couronne par C. C. Colby, écuier.

Donné sous nos sceaux et sceaux, dans la cité d'Ottawa, ce vingt-huitième jour de novembre 1889.

JOHN A. MACDONALD,
Député du district électoral de la cité de Kingston.

HECTOR L. LANGEVIN,
Député du district électoral de la cité des Trois-Rivières.

M. l'Orateur informe de plus la Chambre que durant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la couronne en chancellerie les certificats suivants, savoir :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-sixième jour du mois d'avril dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à Elias S. Orr, écuier, régistrateur de Cookshire, P. Q., comme officier rapporteur pour le district électoral de Compton, dans la province de Québec pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable John Henry Pope, décédé, Rufus Henry Pope, écuier, du canton d'Eaton, P. Q., cultivateur, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

(Signé) SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. Bourinot, écuier, L.L. D., C. M. G.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-huitième jour du mois de septembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à Joseph Napoléon Mondor, écuier, notaire public, de Sorel, P. Q., comme officier rapporteur pour le district de Richelieu, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place du Capitaine Jean-Baptiste Labelle, décédé, Joseph Aimé Massue, écuier, de la paroisse de Saint-Aimé, P. Q., a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

(Signé) SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. Bourinot, écuier, L. L. D. C. M. G.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du douzième jour du mois d'octobre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à James E. McMillan, écuier, de Victoria, C. A., comme officier rapporteur pour le district électoral de Victoria, dans la province de la Colombie-Anglaise, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de Edward